Français
05/06/07

OBA 150

Préparateur d'eau chaude sanitaire

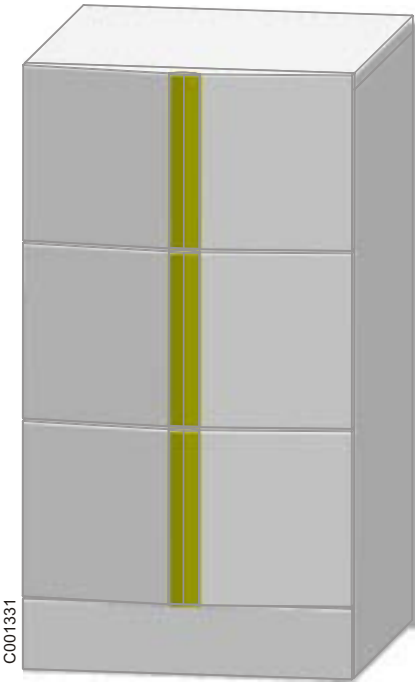

Notice Installation

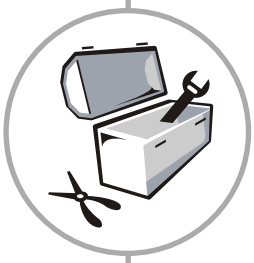

Notice d'utilisation

Notice Technique

ŒRTLI

CE

300013579-001-A

Sommaire

1 Déclaration de conformité 3

2 Introduction 3

2.1 Symboles utilisés 3
2.2 Généralités 3

3 Consignes de sécurité et recommandations 3

4 Description 4

4.1 Description technique 4
4.2 Dimensions principales 4
4.3 Caractéristiques techniques 5
4.4 Colisage 5

5 Installation 6

5.1 Montage du préparateur avec une chaudière GSR 140-35 P Condens 6
5.2 Mise à niveau 6
5.3 Raccordement du préparateur au circuit eau sanitaire (circuit secondaire) 6
5.4 Raccordements électriques 9

6 Mise en service 10

7 Entretien et vérifications périodiques 11

7.1 Anode en magnésium 11
7.2 Soupape ou groupe de sécurité 11
7.3 Détartrage 11
7.4 Habillage 11
7.5 Opérations à effectuer pour le contrôle ou le remplacement de l'anode magnésium et le détartrage 12

8 Fiche de maintenance 13

9 Pièces de rechange - OBA 150 14

10 Certificat de garantie 17

1 Déclaration de conformité

■ Conformité de conception et de fabrication

Le présent produit est conforme aux exigences de la Directive Européenne 97 / 23 / CE, article 3, paragraphe 3, concernant les appareils à pression.

■ Conformité électrique / Marquage CE

Le présent produit est conforme aux exigences des Directives européennes et normes suivantes :

- 73/23/CEE Directive Basse Tension
  Norme visée : EN 60.335.1.
- 89/336/CEE Directive Compatibilité Electromagnétique
  Normes visées : EN 50.081.1 / EN 50.082.1 / EN 55.014.

2 Introduction

2.1 Symboles utilisés

Attention danger
Risque de dommages corporels et matériels.
Respecter impérativement les consignes pour la sécurité des personnes et des biens.

Information particulière
Tenir compte de l'information pour maintenir le confort.

Renvoi
Renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice.

2.2 Généralités

Nous vous félicitons d'avoir choisi un produit **Oertli**, un produit de qualité. Nous vous conseillons vivement de lire les instructions suivantes afin de garantir le fonctionnement optimal de votre appareil. Nous sommes persuadés qu'il vous donnera entière satisfaction et répondra à toutes vos attentes.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

La société Oertli ayant le souci de la qualité de ses produits, cherche en permanence à les améliorer. Elle se réserve donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.

Le bon fonctionnement de l'appareil est conditionné par le strict respect de la présente notice. Conserver cette notice en bon état à proximité de l'appareil.

3 Consignes de sécurité et recommandations

Toute intervention sur l'installation doit être effectuée par un professionnel qualifié, dans le respect des règles de l'art et d'après cette notice.

Eau de chauffage et eau sanitaire ne doivent pas être en contact. La circulation de l'eau sanitaire ne doit pas se faire dans l'échangeur.

Effectuer un entretien régulier de l'appareil pour garantir son bon fonctionnement.

Pour bénéficier de la garantie, aucune modification ne doit être effectuée sur l'appareil.

4 Description

4.1 Description technique

■ Cuve

- Acier
- Revêtement intérieur en émail vitrifié de qualité alimentaire qui protège la cuve de la corrosion et préserve toutes les qualités de l'eau sanitaire.

■ Protection contre la corrosion

1 anode en magnésium à contrôler tous les deux ans et à remplacer le cas échéant.

■ Echangeur thermique

- Tube lisse
- Echangeur émaillé (partie en contact avec l'eau sanitaire).

■ Isolation

- L'appareil est isolé par une mousse de polyuréthane sans CFC.
- Un film en polyéthylène empêche l'adhérence de la mousse à la cuve. L'isolation peut être détachée facilement de la cuve. Cette mesure facilite le recyclage des matériaux.

■ Habillage

Tôle d'acier peinte.

4.2 Dimensions principales

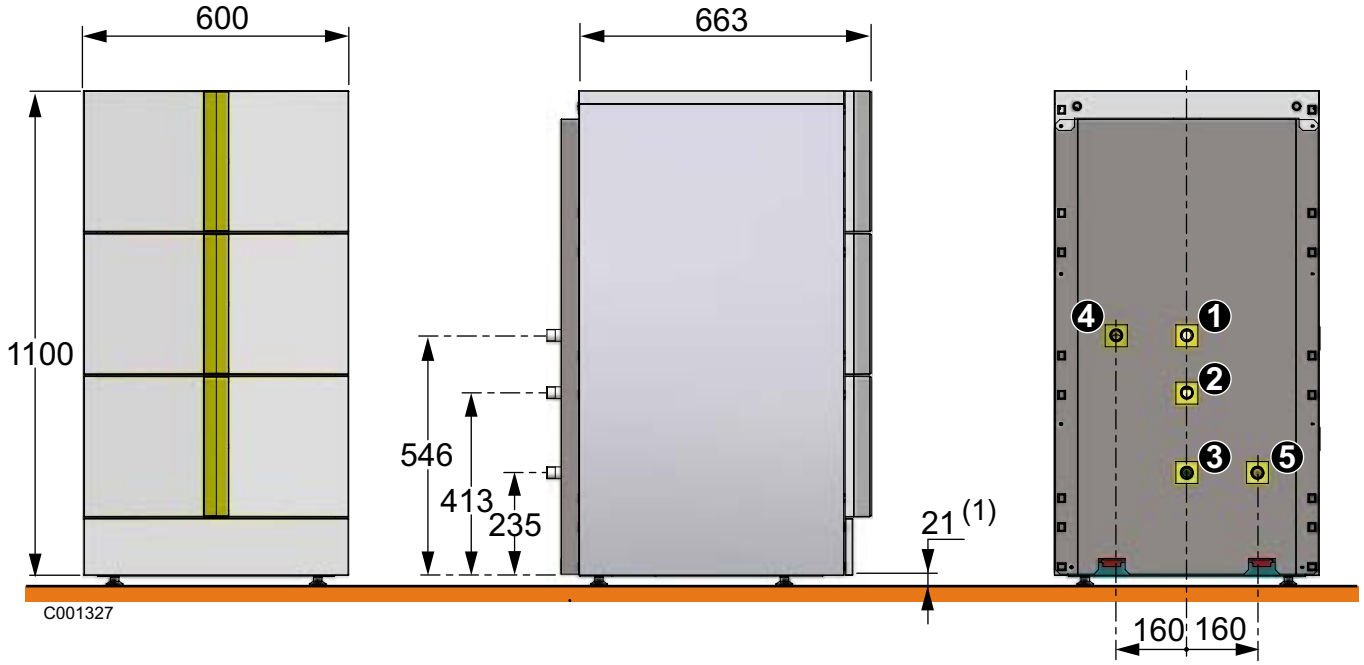

1	Départ eau chaude sanitaire R 3/4
2	Circulation R 3/4
3	Entrée eau froide R 3/4
4	Entrée échangeur R 3/4
5	Sortie échangeur R 3/4

(1) Cote de base (pieds + socle) : 21 mm
Réglage possible : 21 à 31 mm

R : Filetage conique

4.3 Caractéristiques techniques

Sur les chaudières OERTLI, la régulation limite d'origine la température du circuit primaire à 75 °C. Un réglage est possible de 50 à 95 °C. Se reporter à la notice du tableau de commande de la chaudière.

		Circuit primaire eau de chauffage	Circuit secondaire eau sanitaire
Température de service maximale	°C	90	90
Pression de service maximale	bar	10	10
Pression de service maximale d'après W/TPW (1)	bar	6	6
Capacité en eau	l	6	150
Surface d'échange du serpentin	m^2	0.91	-
Poids d'expédition	kg	110	

(1)Directives Suisses

4.4 Colisage

Désignation	Colis
Préparateur OBA 150	EA 84
Kit de raccordement pour chaudière GSR 140-35 Condens	EA 122
Kit de raccordement pour chaudière équipée GSR 140-35 P Condens	EA 124

5 Installation

L'installation doit être réalisée suivant la réglementation en vigueur, les règles de l'art et les recommandations contenues dans la présente notice.

5.1 Montage du préparateur avec une chaudière GSR 140-35 P Condens

Le préparateur OBA 150 est prévu pour être raccordé à une chaudière GSR 140-35 P Condens et s'harmonise parfaitement avec l'esthétique de la chaudière.

La chaudière doit être installée à côté du préparateur (à gauche ou à droite).

5.2 Mise à niveau

La mise à niveau du préparateur ECS s'effectue à l'aide des pieds réglables situés sur le fond.

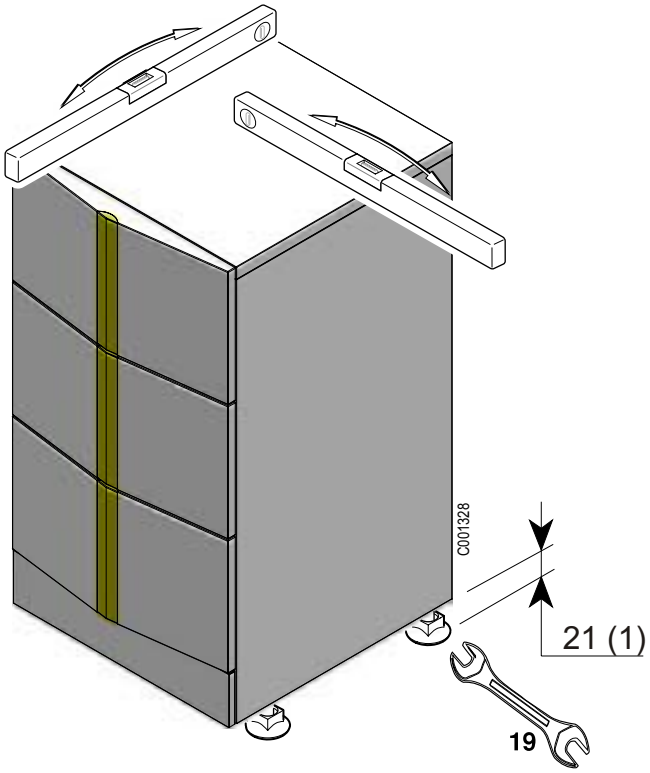

5.3

Pour le raccordement, il est impératif de respecter les normes et directives locales correspondantes.

Les cuves des préparateurs d'eau chaude sanitaire peuvent fonctionner sous une pression de service maximale de 10 bar. En règle générale, les cuves fonctionnent sous 7 bar.

5.3.1 Précautions particulières

Avant le raccordement hydraulique, **rincer les tuyauteries d'arrivée d'eau sanitaire** pour éviter d'introduire de particules dans la cuve du ballon.

5.3.2 Disposition pour la Suisse

Effectuer les raccordements selon les prescriptions de la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux. Respecter les prescriptions locales des usines distributrices d'eau.

5.3.3 Vannes de sectionnement

Isoler hydrauliquement les circuits primaire et sanitaire par des vannes d'arrêt pour faciliter les opérations d'entretien du préparateur. Les vannes permettent de faire l'entretien du ballon et de ses organes sans vidanger toute l'installation.

Ces vannes permettent également d'isoler le préparateur lors du contrôle sous pression de l'étanchéité de l'installation si la pression d'essai est supérieure à la pression de service admissible pour le préparateur.

Si la tuyauterie de distribution est en cuivre, poser un manchon en acier, en fonte ou en matière isolante entre la sortie eau chaude du ballon et la tuyauterie pour éviter toute corrosion sur le raccordement

5.3.4 Raccordement eau froide sanitaire

Réaliser le raccordement à l'eau froide (Voir page suivante). Prévoir une évacuation d'eau dans la chaufferie ainsi qu'un "entonnoir-siphon" pour le groupe de sécurité.

Les composants utilisés pour le raccordement à l'alimentation d'eau froide doivent répondre aux normes et réglementation en vigueur dans le pays concerné. Prévoir un clapet anti-retour dans le circuit eau froide sanitaire.

5.3.5 Soupape de sécurité

Conformément aux règles de sécurité, monter une soupape de sécurité plombée sur l'entrée d'eau froide sanitaire du ballon.

Tarage de la soupape de sécurité : jusqu'à 10 bar.

Pour la France, nous préconisons les groupes de sécurité hydrauliques à membrane de marque NF.

- Intégrer la soupape de sécurité dans le circuit d'eau froide.
- Installer la soupape de sécurité près du préparateur, à un endroit facile d'accès.

■ Dimensionnement

Le groupe de sécurité et son raccordement au préparateur ECS doivent être au moins du même diamètre que la tubulure d'alimentation eau froide du circuit sanitaire du préparateur.

Aucun organe de sectionnement ne doit se trouver entre la soupape ou le groupe de sécurité et le ballon.

Le tube d'évacuation du groupe de sécurité doit avoir une pente continue et suffisante et sa section doit être au moins égale à celle de l'orifice de sortie du groupe de sécurité (ceci pour éviter de freiner l'écoulement de l'eau en cas de surpression).

La conduite d'écoulement de la soupape ou du groupe de sécurité ne doit pas être obturée.

■ France

Le niveau du groupe de sécurité doit être inférieur à celui de l'entrée eau froide pour permettre la vidange. Dans le cas contraire, prévoir un tube de vidange au point bas du préparateur.

■ Allemagne

Définir le dimensionnement de la soupape de sécurité selon la norme DIN 1988 :

Capacité litres	Dimension de la soupape Dimension mini. du raccordement d'entrée	Puissance de chauffe kW maxi
< 200	R ou Rp 1/2	75
200 → 1000	R ou Rp 3/4	150

Monter la soupape de sécurité au-dessus du préparateur pour éviter de vidanger le ballon lors des travaux.

Installer un robinet de vidange au point bas du préparateur.

5.3.6 Réducteur de pression

Si la pression d'alimentation dépasse 80 % du tarage de la soupape ou du groupe de sécurité (ex : 5.5 bar pour un groupe de sécurité taré à 7 bar), un réducteur de pression doit être implanté en amont du préparateur ECS. Implanter le réducteur de pression en aval du compteur d'eau de manière à avoir la même pression dans toutes les conduites de l'installation.

5.3.7 Circuit de purge

Pendant le processus de chauffe de l'eau peut s'écouler par le circuit de purge pour garantir la sécurité de l'installation. Ne pas obturer !

5.3.8 Boucle de circulation eau chaude sanitaire

Voir schéma .

5.3.9 Mesures à prendre pour empêcher le refoulement de l'eau chaude

Prévoir un clapet anti-retour dans le circuit eau froide sanitaire.

En cas de préparateur fermé le clapet anti-retour doit être facilement accessible.

5.3.10 Exemples d'installation

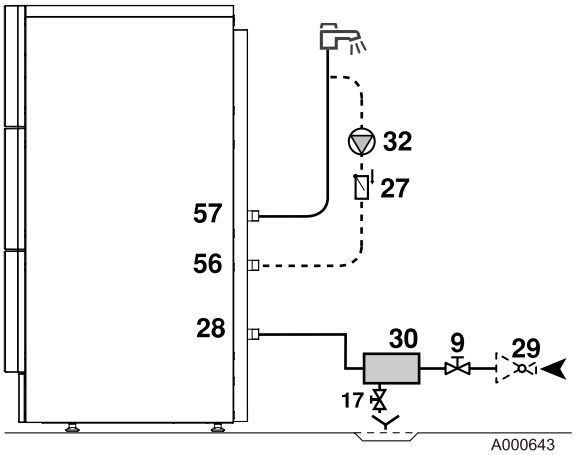

9. Vanne de sectionnement
17. Robinet de vidange
27. Clapet anti-retour
28. Entrée eau froide sanitaire
29. Réducteur de pression
30. **France :** Groupe de sécurité

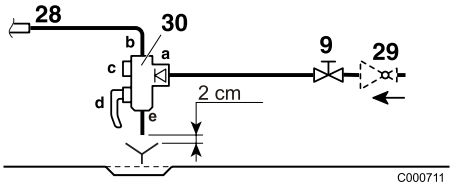

a. Arrivée eau froide intégrant un clapet anti-retour
b. Raccordement à l'entrée eau froide du préparateur ECS
c. Robinet d'arrêt
d. Soupape de sécurité 7 bar
e. Orifice de vidange

Allemagne : Soupape de sécurité 10 bar

32. Pompe de bouclage eau chaude sanitaire (facultative)
56. Retour boucle de circulation eau chaude sanitaire
57. Sortie eau chaude sanitaire

5.4 Raccordements électriques

En aucun cas ne placer dans un même conduit ou chemin de câbles des fils de sonde (très basse tension) et les fils des autres circuits (230 V). Pour éviter les interférences, respecter une distance minimum de 10 cm entre ceux-ci.

1. Retirer le cache du tableau de commande de la chaudière.
2. Faire cheminer la sonde eau chaude sanitaire du préparateur comme indiqué sur le schéma et la brancher à l'emplacement prévu dans le tableau de commande de la chaudière (S.ECS).
3. Ouvrir la porte du préparateur et placer la sonde eau chaude sanitaire dans le doigt de gant du tampon à l'avant du ballon.
4. Brancher le câble du circulateur venant de l'arrière du préparateur à l'endroit repéré dans le tableau de commande de la chaudière.

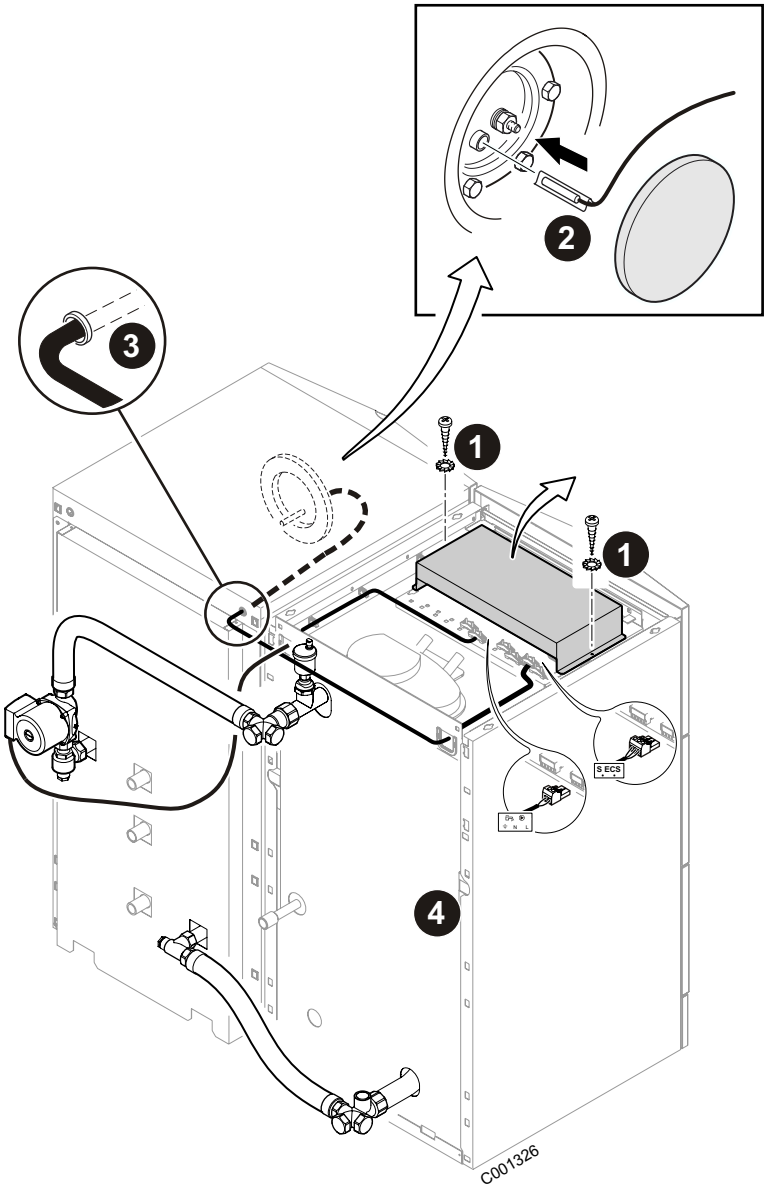

6 Mise en service

Remplir en premier lieu le ballon d'eau chaude sanitaire.

■ Circuit eau chaude sanitaire

1. Rincer le circuit sanitaire et remplir le préparateur par le tube d'entrée eau froide.
2. Dégazer soigneusement le préparateur ECS et le réseau de distribution afin d'éviter les bruits et les à-coups provoqués par l'air emprisonné qui se déplace dans les tuyauteries lors du puisage.

   Pour cela :

   - Remplir complètement le préparateur ECS par le tube d'arrivée d'eau froide en laissant un robinet d'eau chaude ouvert. Ne refermer ce robinet que lorsque l'écoulement s'effectue régulièrement sans bruit et sans à-coup dans la tuyauterie.
   - Dégazer ensuite successivement toutes les tuyauteries d'eau chaude en ouvrant les robinets correspondants.

i Ces opérations permettent également le rinçage et le nettoyage des tuyauteries d'eau chaude situées en sortie du préparateur ECS.

3. Dégazer le circuit primaire (chauffage) au point le plus haut par un purgeur adapté prévu à cet effet (non livré avec le préparateur).
4. Vérifier les organes de sécurité (soupape ou groupe de sécurité en particulier) en se reportant aux notices fournies avec ces composants.

⚠ **Pendant le processus de chauffe, une certaine quantité d'eau peut s'écouler par la soupape ou le groupe de sécurité ; ceci provient de la dilatation de l'eau. Ce phénomène est tout à fait normal et ne doit en aucun cas être entravé.**

■ Circuit de chauffage

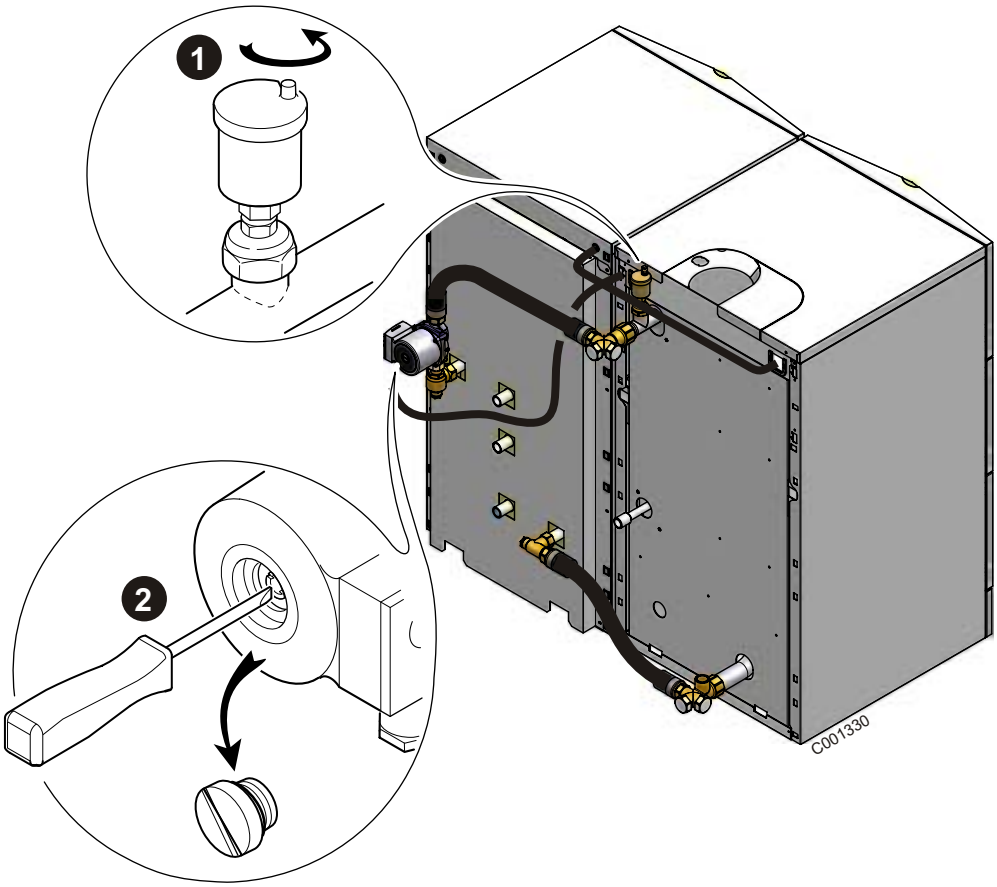

Le circuit de chauffage (chaudière et échangeur ballon) doit impérativement être rempli par le robinet de vidange, à l'arrière du ballon. Lors du remplissage du circuit chauffage, bien purger l'échangeur du préparateur d'eau sanitaire en procédant comme suit :

1. Dévisser le capuchon du purgeur automatique de quelques tours.
2. Dégommer la pompe de charge si nécessaire : pour cela dévisser le bouchon de protection à l'avant de la pompe et engager un tournevis dans la fente (V) de l'axe de la pompe. Tourner plusieurs fois à droite et à gauche. Laisser tourner la pompe de charge à froid quelques minutes pour favoriser son amorçage. Le circuit chauffage va être purgé au point le plus haut de l'installation par le purgeur automatique livré avec l'appareil.

7 Entretien et vérifications périodiques

7.1 Anode en magnésium

L'anode en magnésium doit être vérifiée au moins tous les 2 ans. A partir de la première vérification et compte tenu de l'usure de l'anode, il faut déterminer la périodicité des contrôles suivants.

L'anode peut être contrôlée selon l'une des deux méthodes suivantes :

- Contrôle visuel

  L'anode doit être remplacée si son diamètre est inférieur à 15 mm (diamètre initial = 33 mm).

- Contrôle par mesure

  - Débrancher le fil de masse de l'anode.
  - Mesurer le courant entre la cuve et l'anode. Si le courant mesuré est inférieur à 0.1 mA, l'anode est à remplacer.

Si l'anode doit être remplacée, procéder comme indiqué ci-après.

7.2 Soupape ou groupe de sécurité

La soupape ou le groupe de sécurité doit être manoeuvré au moins **1 fois par mois**, afin de s'assurer de son bon fonctionnement et de se prémunir d'éventuelles surpressions qui endommageraient le préparateur ECS.

Le non-respect de cette règle d'entretien peut entraîner une détérioration de la cuve du préparateur ECS et l'annulation de sa garantie.

7.3 Détartrage

Dans les régions où l'eau est calcaire, il est recommandé de demander à l'installateur d'effectuer annuellement un **détartrage** de l'échangeur du préparateur ECS afin d'en préserver les performances.

7.4 Habillage

L'habillage du préparateur ECS peut être nettoyé à l'eau savonneuse.

7.5 Opérations à effectuer pour le contrôle ou le remplacement de l'anode magnésium et le détartrage

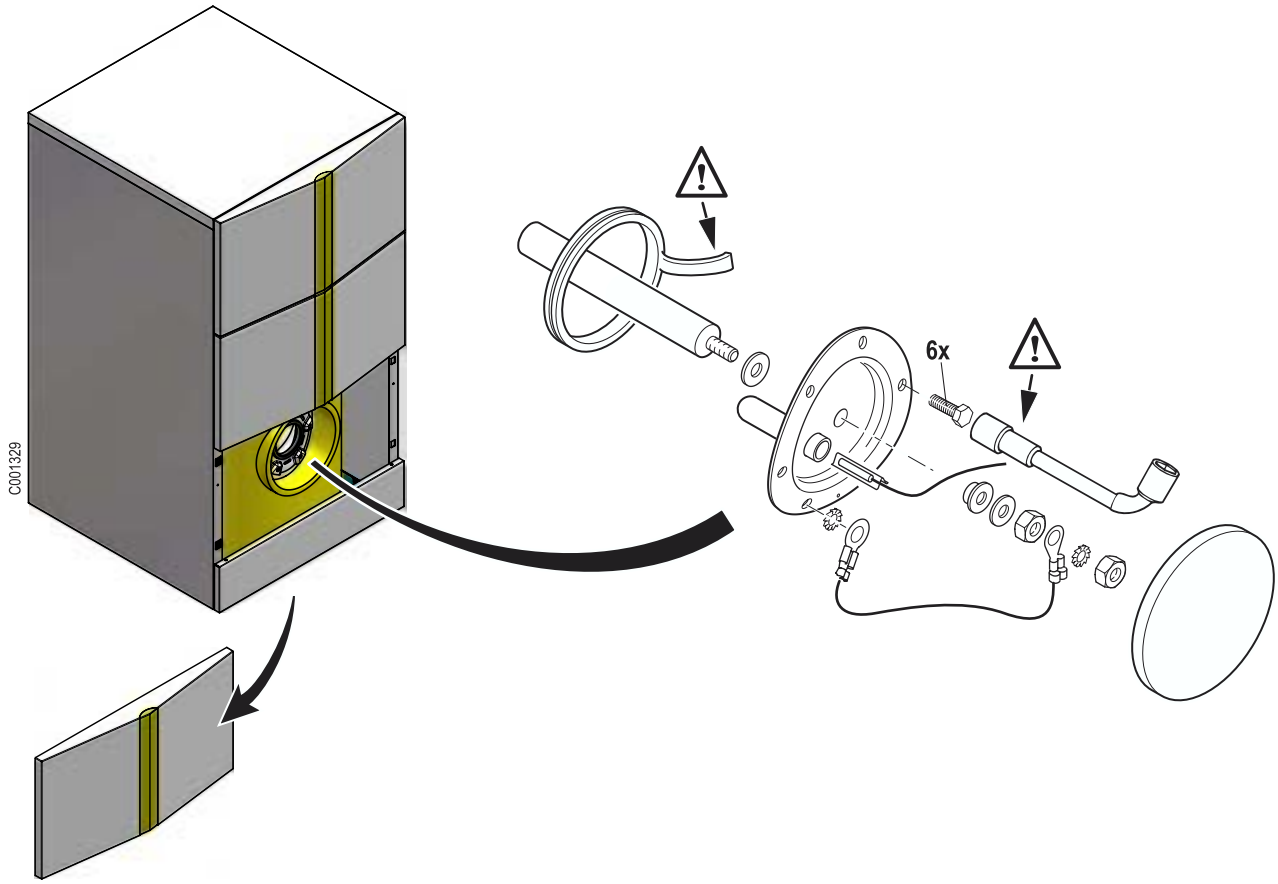

1. Prévoir un joint d'étanchéité neuf.
2. Couper l'alimentation électrique de la chaudière.
3. Couper l'arrivée d'eau froide et vidanger le préparateur ECS. Pour effectuer la vidange par le groupe de sécurité, mettre le groupe en position vidange et ouvrir un robinet d'eau chaude (ou un robinet de purge) pour permettre une entrée d'air.
4. Déposer le panneau avant et les sondes.
5. Déposer le tampon de visite (clé de 13 mm).
6. Contrôler et remplacer l'anode si nécessaire.
7. Enlever le tartre déposé sous forme de boues ou de lamelles dans le fond du réservoir. Par contre, ne pas toucher au tartre adhérant aux parois du réservoir, car il constitue une protection efficace contre la corrosion et renforce l'isolation du préparateur ECS.
8. Détartrer l'échangeur afin de garantir ses performances.
9. Remonter l'ensemble. Remplacer le joint à lèvres et le positionner dans l'orifice de visite en veillant à placer sa languette à l'extérieur du préparateur ECS. Veiller à replacer le doigt de gant du tampon orienté vers le bas.
10. Après montage, vérifier l'étanchéité du préparateur au niveau du joint.

Le serrage des vis du tampon de visite doit être de 6 Nm +1/-0. Utiliser une clé dynamométrique. Remarque : On obtient approximativement 6 Nm en tenant la clé à pipe par le petit levier.

11. Effectuer la mise en service.

8 Fiche de maintenance

N°	Date	Contrôles effectués	Remarques	Intervenant	Signature
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					

9 Pièces de rechange - OBA 150

05/06/07 - 300013579-002-A

Pour commander une pièce de rechange, indiquer le numéro de référence situé en face du repère désiré.

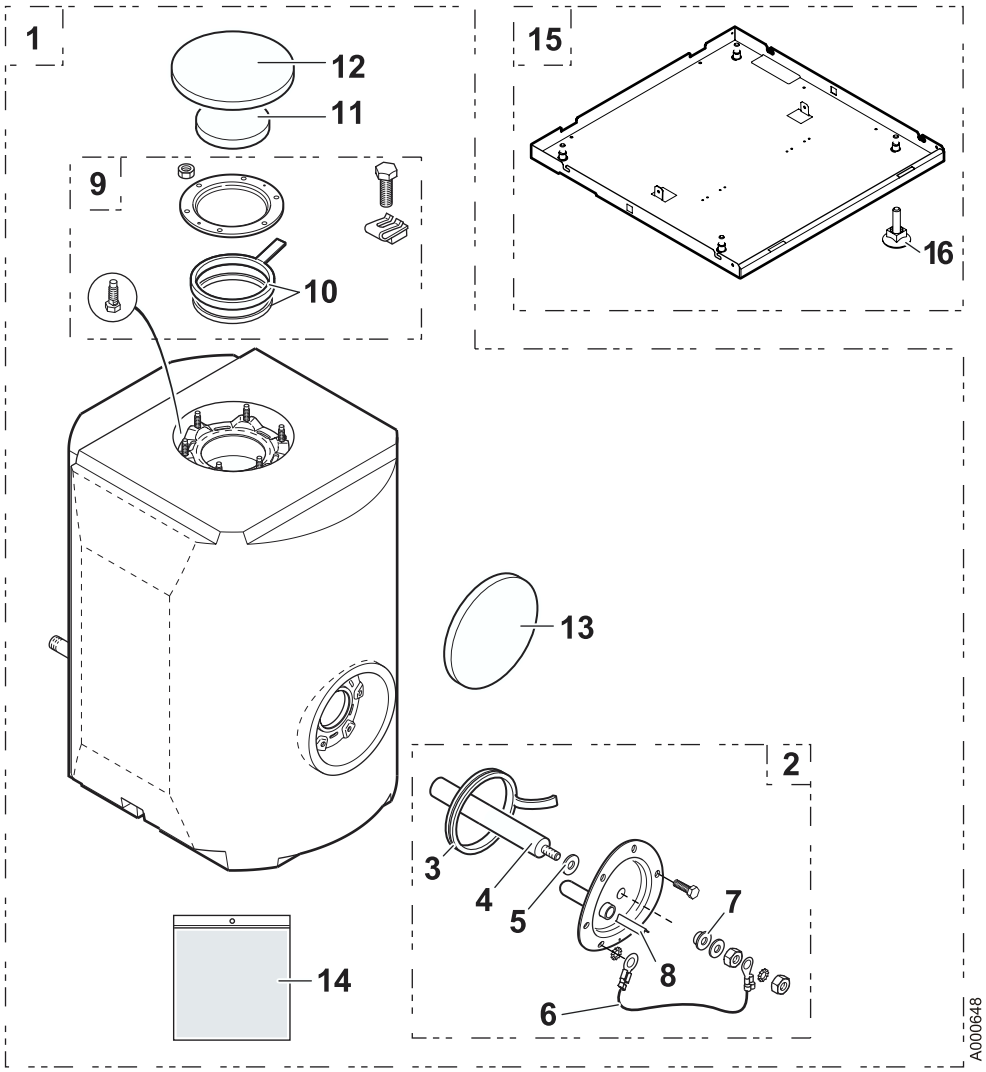

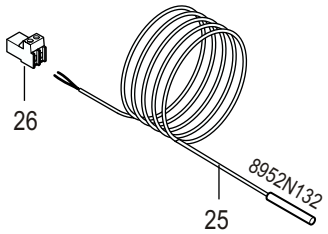

Habillage

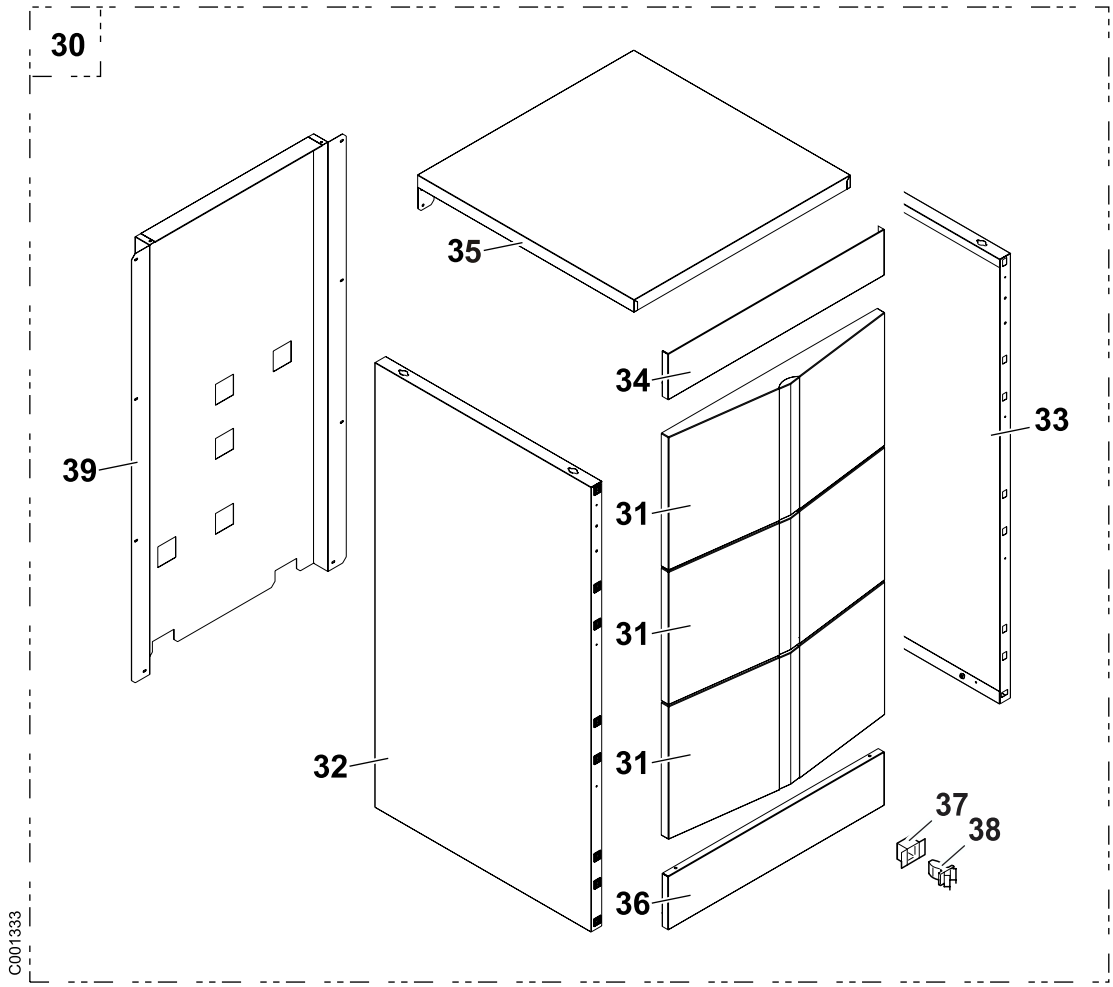

Rep.	Référence	Désignation
		Préparateur ECS OBA 150
1	200010282	Ballon moussé OBA 150
2	124735	Tampon latéral complet
3	123698	Joint à lèvre ø 82 mm
4	124571	Anode complète
5	603353	Joint Vilton 25x8.5x2
6	124825	Fil de masse
7	124474	Entretoise nylon
8	121873	Séparateur de doigt de gant
9	124737	Tampon supérieur complet
10	126479	Kit joint 7 mm + jonc
11	122420	Disque d'isolation
12	122419	Disque d'isolation
13	122421	Disque d'isolation latéral
14	181589	Sachet accessoires
15	200009361	Socle complet plié
16	180331	Pied réglable M10x35
25	182106	Sonde KVT 60 lg. 5 m
26	300008957	Connecteur 2 plots pour sonde ECS

Rep.	Référence	Désignation
		Habillage
30	200010655	Habillage OBA 150
31	300013512	Panneau avant - GSR140
32	200009406	Plaque latérale gauche complète DTG 130
33	200009921	Plaque latérale droite DTG 130
34	200009478	Traverse complète
35	200009474	Chapiteau complet DTG 130
36	200009378	Renfort inférieur
37	600466	Gâche
38	600464	Pene
39	200009477	Panneau arrière complet

Garanties

Vous venez d'acquérir un appareil OERTLI et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement.

Votre installateur et tout le réseau OERTLI restent bien entendu à votre disposition.

Conditions de garantie

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'insuffisance d'entretien de celui-ci, ou de l'installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un installateur professionnel).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales
- aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation
- à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils
- aux règles de l'art.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc…, ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

France

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

Belgique

Les dispositions qui précèdent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

Suisse

L'application de la garantie est soumise aux conditions de vente, de livraison et de garantie de la société qui commercialise les produits OERTLI.

Autres pays

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en matière de vices cachés dans le pays de l'acheteur.

10 Certificat de garantie

Date d'achat :.....

Nom et adresse de l'acquéreur :.....

.....

.....

.....

.....

.....

Tél. :.....

Informations concernant l'appareil (à relever sur la plaquette signalétique) :

Modèle :.....

Numéro de série :.....

Cachet du revendeur :

OERTLI THERMIQUE S.A.S.

www.oertli.fr

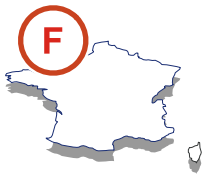

Direction des Ventes France
Z.I. de Vieux-Thann
2, avenue Josué Heilmann • B.P. 50018
F-68801 Thann Cedex
03 89 37 00 84
03 89 37 32 74

Assistance Technique PRO
03 89 37 69 32
03 89 37 69 33
03 89 37 69 34
03 89 37 69 35
assistance.technique@oertli.fr

OERTLI ROHLEDER WÄRMETECHNIK GmbH

www.oertli.de

Raiffeisenstraße 3
D-71696 MÖGLINGEN
07141 24 54 0
07141 24 54 88
info@oertli.de

OERTLI DISTRIBUTION BELGIQUE N.V. S.A.

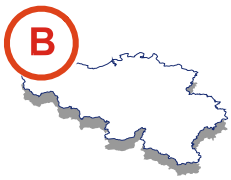

Park Ragheno
Dellingstraat 34
B-2800 MECHELEN
015 - 45 18 30
015 - 45 18 34
info@oertli.be

OERTLI SERVICE AG

ww.oertli-service.ch

Service technique
Technische Abteilung
Servizio tecnico

Bahnstraße 24
CH-8603 SCHWERZENBACH
01 806 41 41
01 806 41 00
info@oertli-service.ch

VESCAL S.A. • Systèmes de chauffage

www. heizen.ch

Service commercial
Verkaufsbüro
Servizio commerciale

Z.I. de la Veyre, St-Légier
CH-1800 VEVEY 1
021 943 02 22
021 943 02 33
info@vescal.ch

OERTLI THERMIQUE S.A.S.

Z.I. de Vieux-Thann
2, avenue Josué Heilmann • B.P. 50018
F-68801 Thann Cedex
+33 3 89 37 00 84
+33 3 89 37 32 74

OERTLI

La société OERTLI THERMIQUE SAS ayant le souci de la qualité de ses produits, cherche en permanence à les améliorer. Elle se réserve donc le droit, à tout moment de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.